

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

PRODUIT : #178-S-M-L

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE

- 1.1 Gant tout cuir de chèvre fin.
- 1.2 Cuir de grade B.
- 1.3 Cuir gris pâle.
- 1.4 Coupe de style "driver" avec coutures intérieures simples.
- 1.5 Pouce ailé.
- 1.6 Nervures protectrices de cuir à la fourchette et à la jonction du pouce et de l'index.
- 1.7 Élastique intérieur au dos au niveau du poignet.
- 1.8 Finition par une bordure de coton de couleur variant selon la grandeur :

GRANDEUR	COULEUR
PETIT :	ROUGE
MOYEN :	VERT
GRAND :	BRUN

2. DÉFINITION DES DIMENSIONS

- 2.1 Ce gant est offert en trois grandeurs offrant un confort parfait à tous.
- 2.2 Pour des fins de contrôle les dimensions suivantes définissent le paramètre de grandeur :

2.3 POUR LA GRANDEUR HOMME PETIT

- 2.3.1 La longueur totale de l'extrémité du majeur jusqu'à la fin de la manchette devrait être de 24cm avec une tolérance de \pm 1cm.
- 2.3.2 La largeur du gant mesuré à la hauteur du dessus du pouce (jonction du pouce et de l'index) à partir du point de coupe jusqu'à la couture d'assemblage du côté opposé du gant , la largeur devrait être de 12.5cm avec une tolérance de \pm 0.5cm.

2.4 POUR LA GRANDEUR HOMME MOYEN

- 2.4.1 La longueur totale de l'extrémité du majeur jusqu'à la fin de la manchette devrait être de 25cm avec une tolérance de \pm 1cm.

- 2.4.2 La largeur du gant mesuré à la hauteur du dessus du pouce (jonction du pouce et de l'index) à partir du point de coupe jusqu'à la couture d'assemblage du côté opposé du gant , la largeur devrait être de 13cm. avec une tolérance de \pm 0.5cm.

2.5 POUR LA GRANDEUR HOMME GRAND

- 2.5.1 La longueur totale de l'extrémité du majeur jusqu'à la fin de la manchette devrait être de 25cm avec une tolérance de \pm 0.7cm.
- 2.5.1 La largeur du gant mesuré à la hauteur du dessus du pouce (jonction du pouce et de l'index) à partir du point de coupe jusqu'à la couture d'assemblage du côté opposé du gant , la largeur devrait être de 14.5cm avec une tolérance de \pm 0.5cm.

3 DÉFINITION DES MATÉRIAUX

- 3.1 Cuir : Le cuir doit avoir les caractéristiques suivantes :
- 3.1.1 Cuir de chèvre de couleur gris pâle d'apparence uniforme offrant une bonne souplesse.
- 3.1.2 Le cuir doit être exempt de cicatrices ouvertes d'apparence suédé et de perforations complètes.
- 3.1.3 La présence d'éraflures bien guéries est acceptée.
- 3.1.4 Le cuir doit avoir une épaisseur de 0.60mm à 0.85mm.
- 3.1.5 L'élastique intérieur doit avoir un minimum de 1cm.

3 CONFETION :

- 4.1 La confection doit être faite selon les règles de l'art reconnue dans l'industrie. Les coutures doivent être faites de fil de coton de couleur assortie. Le point doit être régulier et précis.
- 4.2 La coupe doit être faite dans les matériaux précités et respecter les dimensions pré-établies.
- 4.3 Toutes les coutures doivent être ajustées de façon à éviter tout inconfort.
- 4.4 Il ne devrait pas y avoir de fil de couture indésirable ou d'amas de fils au début ou à la fin de l'assemblage des différentes pièces.
- 4.5 Les coutures doivent être bien placées et respecter l'intégralité des dimensions.
- 4.6 Toutes les coutures de ce gant sont simples et intérieures sauf l'assemblage côté index qui est fait d'une couture double à plat.

- 4.7 L'élastique intérieur au dos est posé par une couture double.

5 ÉTIQUETAGE :

- 5.1 Une étiquette indiquant les renseignements suivants est fixée à l'intérieur de la main gauche :

Coton 100%
Peau de chèvre
Fabriqué en Chine
CA03483

- 5.2 Une étiquette de grandeur portant la mention S-M ou L est fixée à l'intérieur du gant de la main droite.

6 EMBALLAGE

- 6.1 L'emballage final doit être fait suivant la méthode commerciale courante c'est-à-dire : 12 paires de gants empaquetés dans un sac de polythène.

- 6.2 L'identification doit comporter les renseignements suivants dans chacun des paquets :

Style : #178
Size : S-M ou L
Quantity : 12 pairs

- 6.3 Le tout doit être placé dans un carton d'exportation contenant 10 paquets de 12 paires. Il est ensuite fermé avec du ruban d'emballage et scellé par des courroies de plastique.

- 6.4 L'identification des caisses doit comporter les renseignements suivants :

GANTEC
ORDER #
STYLE #178/S-M ou L
10 DOZ. PRS
MONTREAL/QUE CITY
MADE IN
CTN #